



ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
Pour le Président et par délégation
 La Directrice du développement
 et du secrétariat général
 Adjointe au Directeur général des services

Helène RDUQUIER

OBJET :
CONVENTION DE
COLLABORATION POUR
ÉTUDE LE
DÉPLOIEMENT DE
PANNEAUX
PHOTOVOLTAIQUES SUR
LES BÂTIMENTS DE
L'EPTB SEINE GRANDS
LACS

Nombre des membres
 composant le Comité
 syndical 27

En exercice..... 26

Présents à la
 Séance 7

Représentés
 par mandat 7

Absents 12

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le douze décembre, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le vingt-neuf, se sont réunis à 14h30 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12^e.

Etaient présents :

Au titre du Conseil de Paris :

François VAUGLIN

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

M. LAGHERO

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :

M. MOLOSSI

M. BEDREDDINE

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

Mme DURAND

M. GUERIN

Au titre de Troyes Champagne Métropole :

M. VIART

Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :

Etaient absents excusés :

M. AURIACOMBE

Mme BROSEL

Mme JEMNI

Mme NAHMIA

Mme OLIVIER

Mme ONGHENA

M. TREMEGE

Mme FISHER

M. MASSOU

M. BLUTEAU

M. BELL-LLOCH

M. METAIRIE

Avaient donné pouvoir de voter en son nom :

Mme BLAUDEL à M. VAUGLIN

M. GOUVERNEUR à M. MOLOSSI

*M. ABEL à M. VIART
M. BONNET-OULALDJ à M. BEDREDDINE
M. COURTES à M. LARGHERO
M. BELLIARD à Mme DURAND
M. KERN à M. GUERIN*

La majorité des membres étant présente,

M.LARGHERO a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

2019-12/19

**COMITE SYNDICAL
SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019**

**OBJET : CONVENTION DE COLLABORATION POUR ÉTUDIER LE
DÉPLOIEMENT DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LES
BÂTIMENTS DE L'EPTB SEINE GRANDS LACS**

Le Bureau syndical,

VU la délibération n° 2019-03/06 du Comité syndical en date du 21 mars 2019, relative au déploiement de la production électrique au moyen d'énergies renouvelables sur les emprises de l'EPTB Seine Grands lacs,

VU la délibération n° 2019-11/17 du Comité syndical en date du 7 novembre 2019, relative au développement des énergies renouvelables sur les emprises de l'EPTB Seine Grands lacs,

VU la délibération prise le 11 octobre 2019 par le Conseil d'administration de la SEM énergie en faveur d'un accompagnement de l'EPTB Seine Grands Lacs dans ses projets photovoltaïques sur les toitures des bâtiments et de centrales au sol et flottantes,

VU le rapport de présentation SGL n° 2019-70 de Monsieur le Président en date du 12 décembre 2019 ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour l'EPTB Seine Grands Lacs de poursuivre sa collaboration avec la SEM énergie en vue de préciser la faisabilité technique et financière du déploiement de panneaux photovoltaïques sur les toitures les plus appropriées de son patrimoine immobilier sur les sites Seine, Aube et Marne,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Article 1 : APPROUVE les termes du projet de convention relatif à l'étude du déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de l'EPTB Seine Grands lacs,

Article 2 : INDIQUE que les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget d'investissement de l'EPTB Seine Grands Lacs,

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention ci-annexée

Le Président,



Frédéric MOLOSSI

Vice-président du Conseil départemental
de la Seine-Saint-Denis